

Après le bac

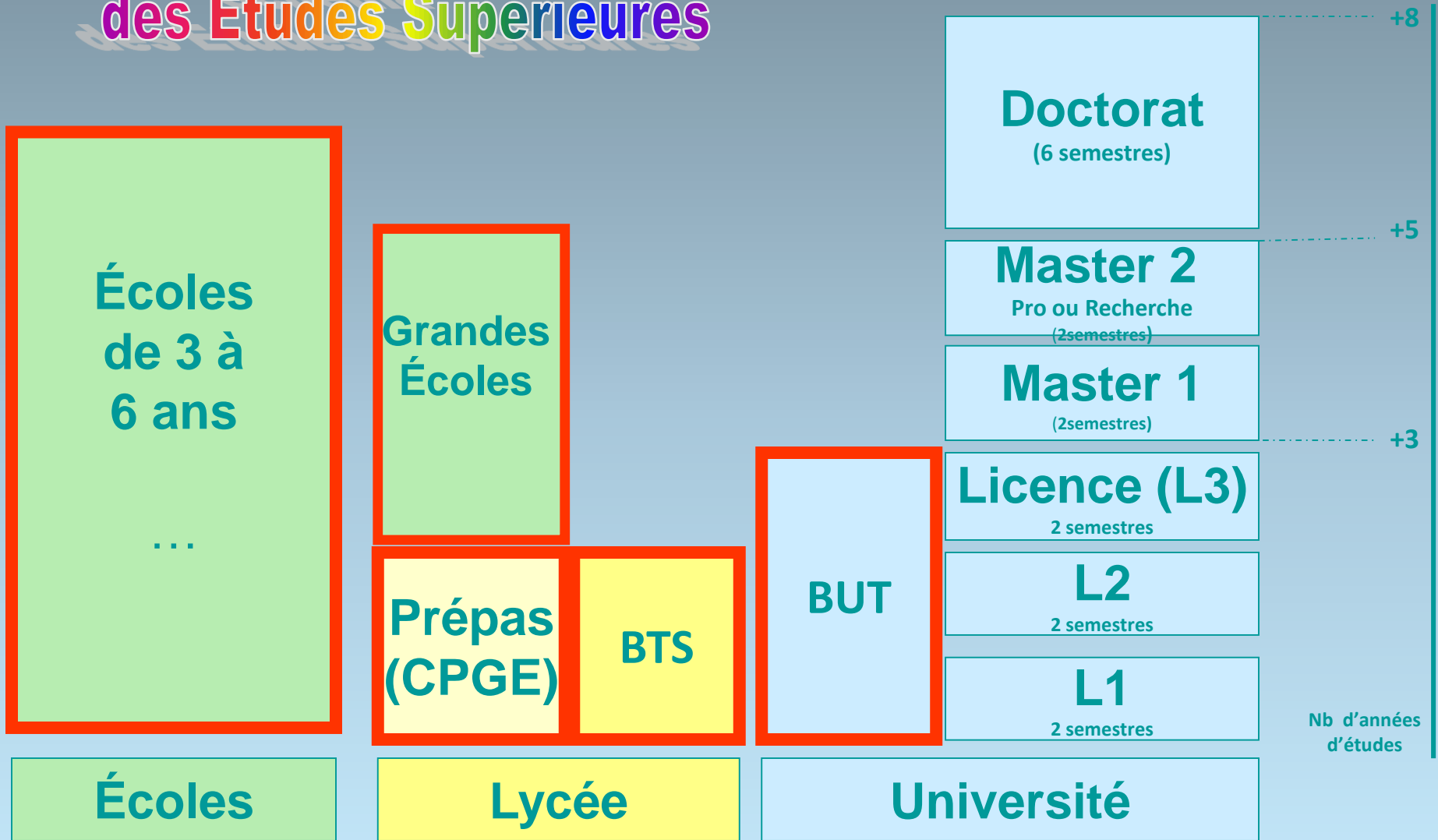
STMG



Schéma

des Etudes Supérieures

Schéma des études supérieures



Ecoles accessibles après le bac

- Certaines **écoles de commerce et de management** recrutent sur concours après le bac pour une durée de 3 à 5 ans.
- **Communication** (attaché de presse, chargé de relations publiques, journaliste...)
- **Social** (éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, assistant de service social...)
- Les **IEP** (communication, relations internationales...) recrutent pour 5 ans après le bac sur concours.
- **Art** (graphisme, design, publicité...)
- **Paramédical** (Infirmier, psychomotricien...)

Pour aller plus loin :

[ONISEP](#)

[Reconnaissance des diplômes](#)



La CPGE ECT

Classe préparatoire aux grandes écoles économique et commerciale option technologique

Préparation aux concours d'entrée des grandes écoles sur 2 ans.

S'adressent aux élèves qui ont un bon dossier de première et terminale et une très bonne capacité de travail.

Les horaires sont lourds (près de 40 heures par semaine).

Enseignement théorique et général.

[Site Onisep CPGE ECT](#)



Les BTS

Brevets de techniciens supérieurs

- ⇒ Formations professionnalisantes en 2 ans
- ⇒ Spécialités dans les domaines du commerce, compta, gestion, tourisme...
- ⇒ Statut scolaire ou apprentissage
- ⇒ Poursuites d'études possibles

✦ Bacs techno prioritaires ✦

Le BUT

Bachelor universitaire et technologique

- ◆ **Remplace le DUT** (Diplôme universitaire et technologique)
- ◆ **Diplôme préparé en 3 ans**
- ◆ **24 spécialités inchangées**
- ◆ **Poursuites d'études possibles**

[Le site des BUT](#)



Les licences en université

✦ Pour les plus autonomes ✦

✦
Mentions les plus adaptées

- ⇒ **A.E.S.** (Administration économique et sociale)
- ⇒ **Droit**
- ⇒ **LEA** (Langues étrangères appliquées)

Alternance ou temps plein?

BTS, BUT, écoles d'ingénieurs et de commerce...
peuvent être préparés en alternance

L'apprenti signe un contrat de travail avec un employeur et un centre de formation. Il est **salarié** et perçoit comme salaire un pourcentage du SMIC.

Objectif : Acquérir une expérience tout en validant un diplôme



SE RENSEIGNER ET REFLECHIR AU PROJET





ÉTAPE 1

J'explore les possibles

→ 10 conseils pour s'orienter

→ Que faire après le bac ?

→ Info filières



ÉTAPE 2

Je découvre les
formations et les
parcours



ÉTAPE 3

J'approfondis
certaines filières
pour éclairer mes
choix



ÉTAPE 4

Je souhaite en
parler



ÉTAPE 5

Je prépare mon
entrée dans le
supérieur



Site Terminales 2022-2023

Les journées portes ouvertes

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/apres-le-bac/les-journées-portes-ouvertes-2022-2023-dans-l-enseignement-superieur>

f t p e

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES 2022/2023 DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Publication : 3 novembre 2022

Dans les universités, les établissements d'enseignement supérieur, les CFA (centres de formation d'apprentis) et les lycées, des JPO sont organisées jusqu'au mois de juin. Profitez de la présentation des formations et des rencontres avec les enseignants et les étudiants pour vous renseigner.

Pour obtenir les dates des JPO, cliquez sur le nom de votre académie ci-dessous.

Les dates et horaires affichés ici ont été communiqués par les établissements plusieurs mois à l'avance. Nous vous invitons à les vérifier auprès des établissements avant de vous déplacer.



A stylized map of France divided into yellow regions, each labeled with an academy name in a black box. The academies shown are: LILLE, AMIENS, NORMANDIE, CRÉTEIL, NANCY-METZ, STRASBOURG, RENNES, PARIS, REIMS, VERSAILLES, NANTES, and ORLÉANS.



PARCOURSUP



Plateforme nationale de
préinscription en première
année d'enseignement supérieur

[Site Parcoursup](https://parcoursup.fr)



PARCOURSUP

Mais aussi base de données sur l'enseignement supérieur

- ◆ Moteur de recherche national des formations postbac
- ◆ Contenus et débouchés des formations
- ◆ Capacités d'accueil
- ◆ Coordonnées utiles
- ◆ Critères de recrutement des candidats
- ◆ Calendrier des préinscriptions
- ◆ Explications des procédures

PARCOURSUP

Pour quelles formations ?

- **BTS** (lycées publics, privés et CFA)
- **CPGE** (lycées publics, privés)
- **DCG** (diplôme de comptabilité-gestion)
- **Mises à niveau en hôtellerie-restauration**
- **DNMADE** (diplôme national des métiers d'art et du design)
- **Mentions complémentaires**

PARCOURSUP

Pour quelles formations ?

- **BUT** (statut scolaire ou apprentissage)
- **Licences** (1ere année à l'université)
- **Etablissements de formation en travail social (EFTS), Instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI), Instituts de formation aux études paramédicales**
- **Ecoles de commerce**

PARCOURSUP

Pour quelles formations ?

- **IEP/Sciences Po:** IEP province (Aix, Lille Lyon, Rennes, St Germain en Laye, Strasbourg, Toulouse), IEP Grenoble, IEP Bordeaux, Sciences Po Paris
- **Paris Dauphine**
- **Ecoles d'architecture**

Procédures d'inscription hors Parcours Sup

Des inscriptions directement auprès des écoles
(les contacter le plus tôt possible)

- privées en communication, arts, audiovisuel

Une attestation de démission de Parcoursup
sera à remettre avant inscription



Le calendrier

- Ouverture de la plateforme
20 décembre
- Phase de formulation des vœux
18 janvier au 9 mars
- Finalisation des dossiers et confirmation
jusqu'au 6 avril
- Réponses des établissements
à partir du 1er juin
- Fin de la phase principale
13 juillet

Inscription et formulation des vœux

du 18 janvier au 9 mars

S'enregistrer sur le site en indiquant son

- ▶ **numéro INE** (Identifiant National Élève)
- ▶ **mail** (de l'élève et des parents)
- ▶ **numéro de téléphone portable** (de l'élève et des parents)



Formulation des vœux

du 20 janvier au 9 mars

**10 vœux maximum sous statut scolaire
et/ou 10 vœux maximum sous statut
d'apprentis**

1 vœux simple = 1 formation + 1 établissement

Les vœux ne sont pas classés

Formulation des vœux

Les vœux multiples

- pour des **formations regroupées** par types, spécialité ou réseaux.
- 1 **vœu multiple** permet de formuler **1 ou plusieurs sous-vœux**
- 1 **sous-vœu** = établissement proposant la formation
- **Nombre de sous-vœux variable** suivant le type de formation

Formulation des vœux

Les vœux multiples

Exemple

BUT GEA = Vœu

- Sous vœu 1 = IUT Sceaux
- Sous vœu 2 = IUT Paris Descartes
- Sous vœu 3 = IUT d'Amiens
- ...

Les vœux multiples

Formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total

BTS-BUT : regroupés par spécialité

DNMADE : regroupés par mention

CPGE : regroupées par voie

DCG

EFTS : regroupés par diplôme

Les vœux multiples

Formations non concernées par le maximum de 20 sous-vœux

Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés à l'échelle territoriale. 5 vœux multiples maximum par filière

Les écoles de commerce regroupées en réseau (nombre de sous-vœux illimité)

Les 7 IEP de province (concours commun) et Sciences Po Paris

Les vœux multiples

Dans le dossier candidat, un compteur indique clairement le nombre de vœux et de sous-vœux que vous avez formulé. Les sous-vœux illimités ne sont pas décomptés dans ce compteur.

Les vœux en apprentissage

- Jusqu'à 10 vœux en apprentissage, en plus des 10 autres vœux autorisés
- Jusqu'au 12 septembre pour formuler des vœux en apprentissage (pour la majorité des formations en apprentissage)



Finalisation des dossiers et confirmation des vœux

Jusqu'au 6 avril

- Un vœux pour lequel le dossier est incomplet ne peut être confirmé
- Un vœux non confirmé avant 6 avril ne sera pas pris en compte

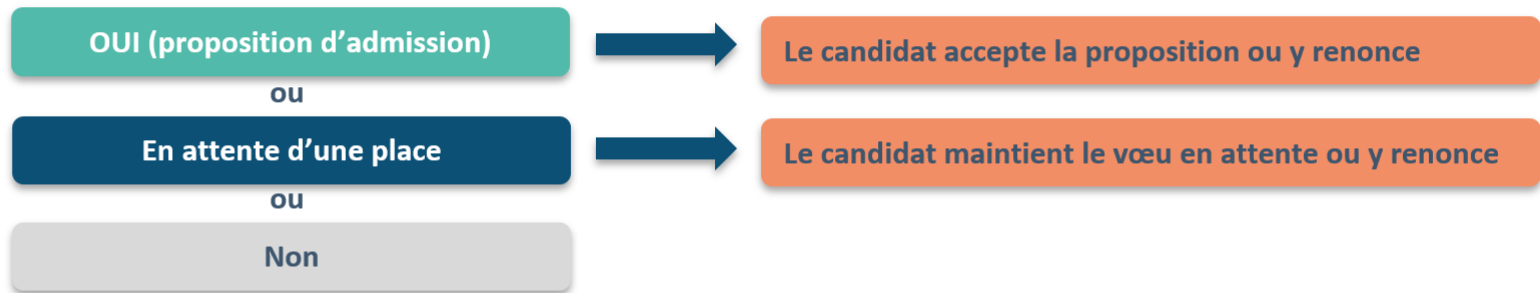
Phase d'admission

A partir du 1er juin

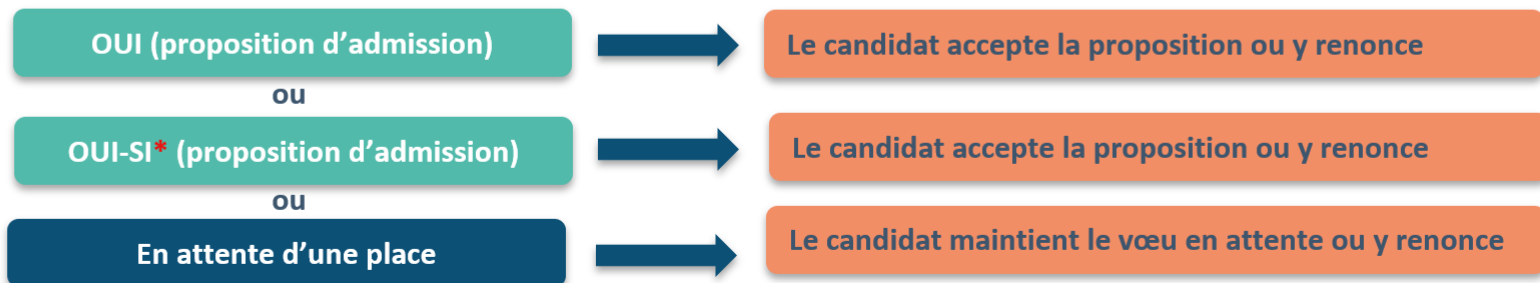
- Le candidat prend connaissance des réponses des établissements **pour chaque vœux confirmé**
- Il répond à **toutes** les propositions envoyées **en respectant les délais de réponses indiqués**
- Il choisit de **maintenir ou non les éventuels vœux en attente**

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Procédure complémentaire

Si **toutes les réponses sont négatives** (quand uniquement des vœux pour des formations sélectives) **ou en attente**

→ **Phase complémentaire à partir de 15 juin au 12 septembre** sur les places vacantes

Possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux jusqu'au 12 septembre

Un accompagnement garanti

A partir du 18 janvier

Qui contacter ?

- ~ la Psychologue Education Nationale ou le CIO de Clamart
- ~ Le professeur principal ou le lycée
- ~ Le numéro vert : 0 800 400 070
- ~ La messagerie contact depuis votre dossier



Un accompagnement garanti

Du 1er juin au 13 septembre

Dès le 1er juin si toutes les réponses sont négatives : par le lycée et/ou le CIO

A partir du 1^{er} juillet, dans le cadre de la procédure complémentaire : possibilité de solliciter la CAES (commission d'accès à l'enseignement supérieur)

Inscription dans l'établissement d'accueil

⇒ **Modalités et date limite d'inscription indiquées sur Parcoursup**

⇒ **Inscription directement auprès de l'établissement d'accueil**



Jusqu'au 15 mai

Bourse et logement

- Créer son dossier social étudiant (DSE) sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> pour demander une bourse et/ou un logement
- Simulation possible sur <https://simulateur.lescrous.fr/>
- Les demandes de logement en résidence universitaire peuvent être effectuées **jusqu'à la rentrée en septembre**
- Des aides aussi par la [région](#)

Santé

- Les étudiants sont automatiquement affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Il n'ont **aucune démarche à faire**.

Toutes les infos sur la vie étudiante sur
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr>